

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'AS ISAE-SUPAERO

Le 10/05/2023

Membres AS Présents :

Loukian CLAQUIN (Président de l'AS ISAE-SUPAERO)
Audrey MAURETTE (Secrétaire générale de l'AS ISAE-SUPAERO)
Nicolas MOURO (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Alexandre MAIGNAN (Co-trésorier de l'AS ISAE-SUPAERO)
Fanny PERONNET (Communication interne de l'AS ISAE-SUPAERO)
Maëlys ICHARD (Communication externe de l'AS ISAE-SUPAERO)
Thibault TOUZE (Co-responsable des sports de l'AS ISAE-SUPAERO)
Lev TOKARYEV (Responsable des évènements de l'AS ISAE-SUPAERO)

Les membres du Conseil d'Administration cités ci-dessus ont assisté à au moins une partie de la réunion et de la prise de décision.

Tableau récapitulatif des décisions du CA

Ci-dessous un tableau récapitulatif (cf. plus bas pour le détail et les explications).

CLUB	TYPE DE DEMANDE	DÉCISIONS
Kendo	demande d'ouverture de club demande de budget matériel	-> demande d'ouverture de club acceptée -> achat d'une tenue approuvée
Ironman	demande de financement des frais d'inscription	-> demande refusée
Plongée	demande de changement du mode de remboursement	-> demande acceptée
Wingfoil	demande d'ouverture de club demande de budget matériel	-> demande remise à plus tard -> demande refusée
Ski	demande d'augmentation du budget du club	-> augmentation de 124 euros approuvée

Parapente	demande d'augmentation du budget du club	-> demande acceptée
Surf	demande de déplacement de budget	-> demande refusée
Rugby F	demande de remboursement des frais de déplacement	-> demande acceptée

Compte rendu détaillé de la réunion :

Kendo - Edgar VANCE

Demande : Demande d'ouverture du club Kendo

Edgar VANCE souhaiterait réouvrir la section Kendo, qui est un club ayant existé avant la covid. Actuellement, 4 étudiants de l'AS de première année s'entraînent régulièrement au petit gymnase de Supaéro avec l'Onera et un sondage a montré que 25 étudiants étaient intéressés par la pratique de ce sport. Ces entraînements sont dirigés par Yannick Boucher, membre de l'Onera et ce dernier a notamment proposé de continuer à animer ces séances l'année prochaine.

L'AS possède un certain nombre d'équipements appartenant à l'ancien club : katanas, shinai, armures, tenue. Or Edgar souhaiterait compléter cette liste avec l'achat de deux tenues (hakama + veste). En effet, l'AS possède actuellement 3 armures et 1 tenue mais l'armure serait difficilement utilisable sans la tenue. Une veste coûterait 48 euros et un hakama 75 euros.

Le budget demandé s'élève donc à 246 euros.

Discussion et décision :

Le CA accepte la demande de création du club Kendo. L'achat d'une tenue supplémentaire est également accordé, ce qui représente un budget matériel de 123 euros. Le CA est ouvert à l'achat de matériel à la rentrée si le club montre un engouement.

Décision prise à l'unanimité (6 membres présents lors du vote).

Ironman - Valentin HEUZE

Demande : Demande de financement pour une inscription individuelle au Frenchman XXL de Carcans

Valentin HEUZE, étudiant en 4A, participe au Frenchman XXL de Carcans dont les frais d'inscription s'élèvent à 350 euros. Il demande à l'Association Sportive de l'aider à financer son inscription.

Discussion et décision :

Le CA refuse la demande de financement car il estime que l'objectif de l'AS n'est pas de financer les projets personnels de ses adhérents mais plutôt d'encourager la pratique sportive de groupe.

Décision prise à l'unanimité (6 membres présents au moment du vote) .

Club plongée - Álvaro FERNÁNDEZ

Demande : Demande concernant les sorties annuelles et les modalités de remboursement

Lors de l'attribution du budget annuel, il a été proposé au club plongée de réaliser 4 sorties dans l'année tout en remboursant deux tiers des frais aux membres du club.

Le président souhaiterait abaisser ce taux de remboursement à 50% dans le but de rajouter une sortie supplémentaire dans l'année. Cette mesure viserait à permettre aux membres du club de participer à un nombre plus important de sorties plongée.

Discussion et décision :

Le CA accepte la demande du club.

Décision prise à 5 voix pour, 1 abstention.

Wingfoil - Matéo BIECHER

Demande : Demande d'ouverture ou d'annexion d'une section Wingfoil

Matéo BIECHER souhaiterait ouvrir une section Wingfoil, activité qui pourrait être un complément à la planche à voile et au kite. D'après un sondage récent, 31 personnes seraient intéressées par cette activité dont 15 étudiants en première année.

Le lieu le plus proche pour pratiquer ce sport se trouve au lac de la Ganguise, à 35 minutes du campus. Plusieurs tarifs sont proposés : 95 euros/pers pour 2h de cours, 40 euros de l'heure pour de la location de matériel, et un stage de 5x2h à 250 euros.

Concernant le matériel, les prix s'élèveraient à 600 euros pour une wing neuve (250 euros si d'occasion), 300 euros pour une planche, 425 euros pour un foil et 75 euros pour l'équipement de sécurité.

Ainsi, pour réaliser une vingtaine de sorties dans l'année, il est demandé un budget déplacement de 150 euros, un budget formation + location de 1530 euros, et un budget matériel de 1400 euros pour acheter un équipement complet. Soit un budget total de 3080 euros.

Discussion et décision :

Le CA est ouvert à l'idée d'ouvrir une section wingfoil mais il souhaiterait d'abord discuter avec les responsables des sections planche à voile et kitesurf pour éventuellement attribuer un budget commun aux trois disciplines.

Cependant, le CA refuse la demande de budget matériel.

Décision prise à l'unanimité (8 membres présents au moment du vote) .

Club ski - Alexandre GOUZI

Demande : Demande d'augmentation du budget du club

Sur les 4900 euros attribués en début d'année, le budget du club ski restant à ce jour est de 1076 euros. Ainsi, le président demande un budget supplémentaire de 1000 euros pour pouvoir rembourser une partie des licences et pour pouvoir organiser une sortie supplémentaire en décembre prochain.

Lors de l'attribution du budget annuel du club ski, il a été prévu par le CA que le budget servirait uniquement à rembourser une partie des sorties ski. Or, l'ancien président de la section avait fait la promesse aux membres du club qu'une partie de la licence de ski, qui s'élève à 60 euros, leur serait également remboursée.

Discussion et décision :

Le CA accorde un budget supplémentaire de 124 euros, ce qui permet au club de disposer de 1200 euros. Ce budget servira d'une part à rembourser les licences à hauteur de 15 euros par personnes soit $\frac{1}{4}$ du prix de la licence et d'autre part à financer une sortie en décembre pour un maximum de 15 personnes qui devront obligatoirement être en première année lors de la sortie.

Décision prise à 7 voix pour, 1 abstention.

Club parapente - Nicolas MOURO

Demande : demande d'augmentation du budget du club

Le club parapente souhaiterait augmenter le budget du club de 10698 euros à 16542 euros en raison d'un changement de mode de facturation et d'une augmentation des prix proposés par l'école de parapente.

D'une part, l'école de parapente facture désormais directement l'AS. Ainsi, comme l'AS rembourse l'activité jusqu'aux deux tiers, les adhérents reçoivent une demande lydia pour rembourser à l'AS le tiers manquant. De ce fait, pour des raisons de comptabilité, le budget du club doit comprendre les trois tiers des frais de l'activité.

D'autre part, le prix des demi-journées et journées a augmenté de 3 euros ce qui représente un budget total supplémentaire de 282 euros.

Discussion et décision :

Le CA accepte la demande d'augmentation de budget de 5844 euros.

Décision prise à 6 voix pour, 1 abstention .

Club surf - Mathieu GROIZARD

Demande : demande de déplacement de budget

Le président souhaiterait déplacer 800 euros du budget formation vers le budget déplacement. Cette manœuvre laisserait 300 euros de budget formation pour les membres qui souhaiteraient prendre des cours. Ce déplacement de budget permettrait de rembourser notamment 50% des frais liés à la location de matériel. Le remboursement des locations de matériel se fait actuellement jusqu'aux deux tiers mais ce fonctionnement limiterait le nombre de sorties en fin d'année.

Discussion et décision :

Le CA approuve la demande de remboursement de la location de matériel à hauteur de 50%. Cependant, ces dépenses seront déduites du budget formation et non du budget déplacement. De ce fait, le CA refuse la demande de déplacement du budget formation vers le budget déplacement. Le club veillera donc à garder un minimum de 300 euros dans le budget formation pour les membres du club qui souhaiteraient prendre des cours comme l'a mentionné le président.

Décision prise à l'unanimité (6 membres présents lors du vote).

Club rugby - Marion PAPILLON

Demande : demande de remboursement des frais de déplacement

Du vendredi 21 avril au dimanche 23 avril a eu lieu le tournoi de rugby du Top 8 à Paris. Les joueuses qui s'y rendent depuis Toulouse bénéficient d'un budget pour rembourser une partie des frais liés au déplacement. Or étant alternante à Bordeaux, Marion souhaiterait bénéficier des mêmes conditions de remboursement en réalisant l'aller retour Bordeaux-Paris plutôt que Toulouse-Paris. De plus, le billet de train partant de Bordeaux est moins cher qu'en partant de Toulouse.

Discussion et décision :

Le CA accepte la demande de remboursement.

Décision prise à l'unanimité (6 membres présents lors du vote).